

# Conseil communal de Lausanne

---

**Initiative :** postulat  
**Titre :** Le sel pour la cuisine, pas pour nos routes !  
**Initiant :** Henri Klunge et consorts

---

L'hiver vient de se terminer et, comme chaque année, une grande quantité de sel a été utilisée pour dégeler l'espace public et ainsi assurer la sécurité des utilisateurs, qu'ils soient motorisés ou non. En effet, l'eau salée gèle à une température plus basse que l'eau douce, un salage adéquat permettra de garder l'eau sur le sol à l'état liquide. Plus les températures sont basses, plus la quantité de sel devra être grande.

Malgré le changement climatique, on ne peut pas prévoir une diminution de l'utilisation du sel.

Tout ce sel épandu se retrouvera ensuite par ruissellement dans les eaux qui seront transportées et traitées par notre STEP, ou sera rejeté directement dans le lac. En dehors des zones urbanisées, le sel se retrouve sur le côté de la route et s'infiltré dans la terre. Tout ceci peut être problématique pour la biodiversité aquatique et la fertilité des sols.

Pourtant d'autres solutions existent pour éviter les glissades sur un sol gelé. Nous pensons ici, par exemple à des copeaux ou de la sciure de bois (Suisse), à du gravier ou à du sable (Suisse).

Le gravier est le plus efficace, mais il est plus difficile à nettoyer et fait plus de dommage aux carrosseries, semelles ou lors qu'une chute survient malgré tout.

Les deux derniers produits ont aussi l'avantage de ne pas altérer la nature de l'eau, ils poseront donc moins de soucis en cas de rejets involontaires dans la nature avant traitement.

La présente initiative invite la Municipalité à faire part au Conseil communal de son appréciation des problèmes liés au salage, au niveau du traitement des eaux à la STEP, au niveau de l'apport en sel dans les eaux douces, ainsi qu'au niveau des infiltrations de sel le long des routes. Le cas échéant, la Municipalité est invitée à (ré)étudier l'opportunité d'utiliser d'autres moyens pour prévenir les dangers dus au gel sur l'espace public.

---

Lausanne, le 2 juin 2019

L'initiant :  
Henri Klunge, PLR

Vincent Rossi, les Vert-e-s

Sara Gnoni, les Vert-e-s